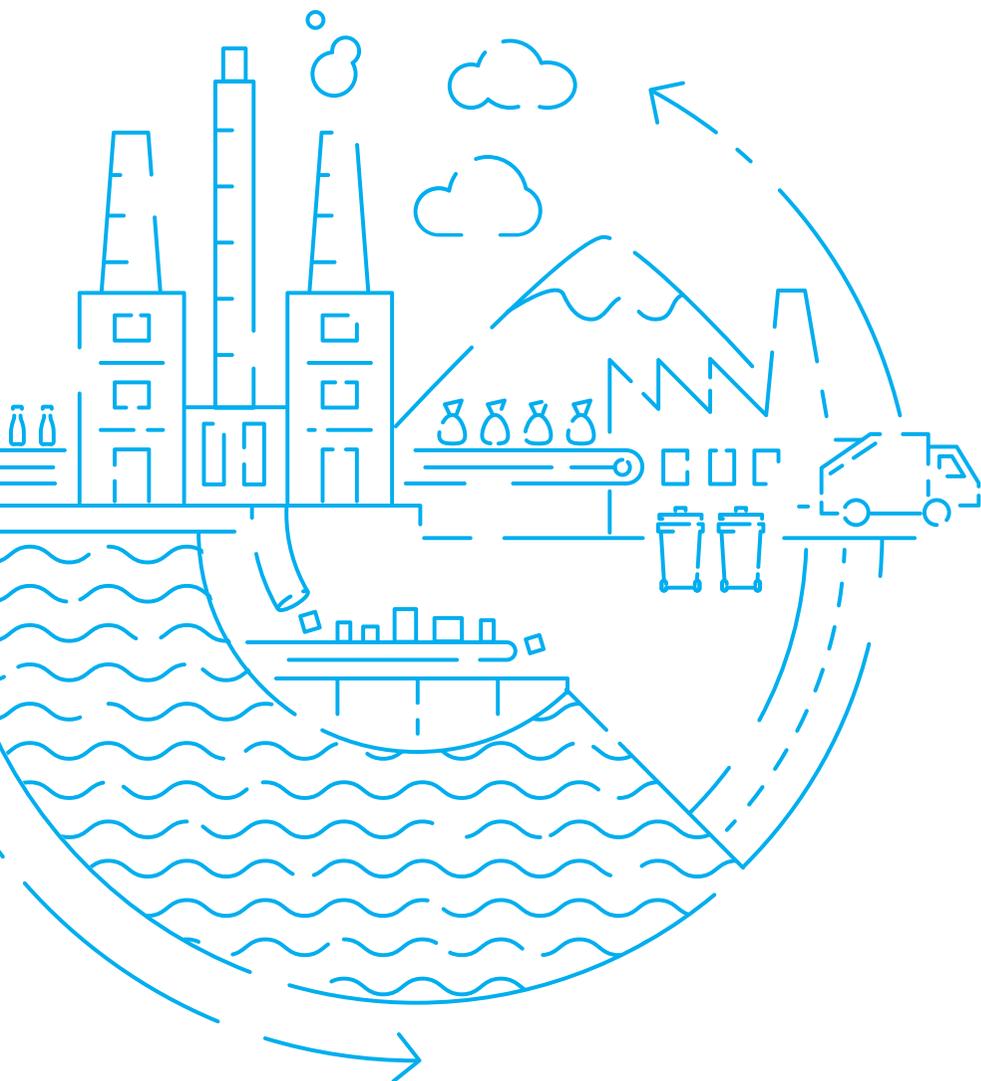
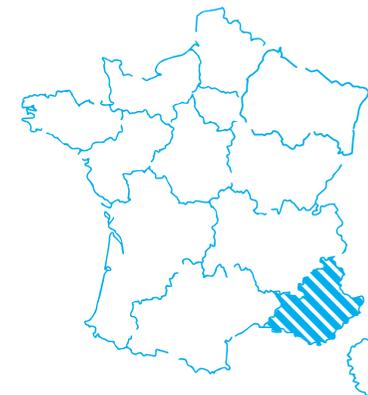




Les rencontres Citeo au cœur des territoires



Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, un territoire engagé dans l'économie circulaire



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



EDITOS



Jean Hornain,
Directeur Général de Citeo

L'économie circulaire est un modèle d'avenir qui prend ses racines au cœur des territoires. En créant les Ateliers de l'Economie Circulaire, Citeo a pour ambition de soutenir les dynamiques territoriales innovantes et rassembler tous les acteurs qui en sont à l'initiative : collectivités, entreprises, monde de l'enseignement et de la recherche, associations, citoyens... En conjuguant nos énergies et en mettant en commun nos idées et actions, nous pourrons mieux mobiliser, accélérer le développement de cette économie positive et transformer les multiples actions locales en un projet de société enthousiasmant et fédérateur.



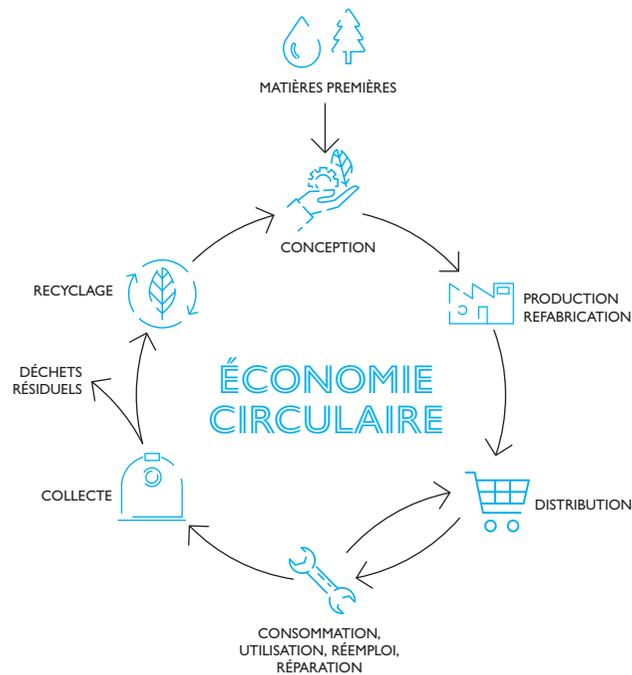
Renaud Muselier,

Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'écologie est devenue un enjeu intrinsèque à nos actions, qu'elles soient citoyennes, professionnelles, ou encore politiques. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est totalement impliquée dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans la préservation de son environnement et de sa biodiversité. Le plan climat « une COP d'avance » que nous avons mis en place en Région Sud, n'est pas une énième mesure écoresponsable sans lendemain mais un véritable plan d'action sur 20 ans. L'économie circulaire est un axe fort de ce plan, accompagné et encadré par des acteurs de haut niveau tel que Citeo dont je salue une fois de plus la démarche et le professionnalisme. La réduction et la valorisation des déchets sont des solutions inévitables face à l'urgence environnementale. Nous encourageons l'ensemble des solutions alternatives au plastique à travers notre fonds « Zéro Plastique » ou encore notre challenge « Zéro Plastique » pour les start-up régionales.

Économie circulaire : la France a les atouts pour jouer un rôle de premier plan

Aujourd'hui, plus de 60 milliards de tonnes de ressources naturelles sont prélevées dans la nature chaque année. 99% d'entre elles deviennent des déchets en moins de 42 jours. La bio-capacité de la terre n'est pas en mesure de satisfaire le rythme actuel de consommation des ressources.



Il est fondamental de redéfinir nos modes de production et de consommation pour bâtir une économie circulaire. Dans ce nouveau paradigme, les déchets redeviennent des ressources, les performances environnementales doivent être optimisées à chaque étape du processus de production, la durabilité des produits est renforcée, et les circuits courts sont privilégiés pour une consommation plus responsable.

La France dispose de nombreux atouts pour jouer un rôle de premier plan dans cette transition :

- ⇒ Une des législations les plus avancées au monde avec la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 qui fixe des objectifs ambitieux et crée de nouveaux outils d'intervention ;
- ⇒ Des moyens significatifs mobilisés par l'État, en particulier à travers l'ADEME ;
- ⇒ Des Régions puissantes qui, au-delà de l'accompagnement des entreprises disposent désormais de compétences sur la planification de la gestion des déchets ;
- ⇒ Des opérateurs du déchet et des industriels du recyclage qui font référence dans le monde entier ;
- ⇒ Des entreprises mobilisées notamment à travers des filières REP performantes ;
- ⇒ Des collectivités locales impliquées de longue date dans le tri et le recyclage ;
- ⇒ Un écosystème de l'innovation hyper dynamique à travers les acteurs académiques, les Pôles de compétitivité, les incubateurs, ou le tissu associatif qui investit massivement la problématique de l'économie circulaire ;
- ⇒ Une participation active dans l'adoption d'une réglementation européenne ambitieuse en matière d'économie circulaire (Paquet économie circulaire et Directive Single-use Plastics) ;
- ⇒ Une feuille de route pour l'économie circulaire dotée de 50 mesures particulièrement ambitieuses, présentée par le Premier Ministre le 23 avril 2018. Plusieurs de ces mesures ont vocation à être retranscrites dans une nouvelle loi dédiée à l'économie circulaire.

L'économie circulaire crée une multitude d'opportunités pour la promotion de nouvelles filières, de création d'emploi et d'activité à plus forte valeur ajoutée, au service du développement des territoires.

Citeo, 25 ans d'action pour le recyclage



La filière emballages ménagers

En 1992, la Responsabilité Élargie du Producteur est pour la première fois mise en pratique dans le champ des emballages ménagers. Pour assumer leur responsabilité, les industriels décident de mutualiser leurs forces et créent Éco-Emballages: une entreprise privée d'intérêt général, pour limiter l'impact environnemental des emballages. 56 millions de tonnes d'emballages ont été recyclées depuis, et plus de 100 000 tonnes évitées grâce à la réduction à la source.



La filière papiers graphiques

En 2007, élargissement de la prise en charge de la fin de vie des produits aux opérateurs du secteur papiers et création d'Ecofolio. Limitée aux imprimés non sollicités en 2008, elle couvre désormais tous les imprimés papier, gratuits ou non, ainsi que les publications de presse et les imprimés découlant d'une mission de service public depuis début 2017. 12 millions de tonnes de papier ont été recyclées depuis 2007.

750 millions d'euros

Pour financer le tri et le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques, les entreprises ont versé 750 millions d'euros en 2017.

32,5 millions d'euros

aux collectivités de la Région Sud est pour financer le tri et le recyclage des emballages et papiers 2017.



- ⇒ Née du rapprochement d'Eco-Emballages et Ecofolio, Citeo est une société créée par les entreprises pour développer des solutions efficaces pour le tri et le recyclage et réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers.
- ⇒ En 25 ans, les 50 000 entreprises clientes de Citeo ont investi près de 10 milliards d'euros aux côtés de leurs partenaires, contribuant ainsi à développer le recyclage: de 18% à 70% pour les emballages et de 41% à 59% pour les papiers et posant ainsi les jalons d'une économie circulaire.

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, un territoire au cœur des enjeux de l'économie circulaire

Des paysages pluriels et un patrimoine exceptionnel concourent à un bien-vivre qui attire chaque année 30 millions de visiteurs français et étrangers. La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur attire et fidélise également les entreprises par son dynamisme économique et ses innovations.

Plus que jamais la préservation de l'environnement et du cadre de vie est au cœur des préoccupations des élus comme des citoyens. À travers le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), et la stratégie zéro plastique en 2030 la Région s'est orientée vers une politique volontariste d'accompagnement des initiatives d'économie circulaire. C'est aujourd'hui un des fers de lance de la politique régionale.

En termes de tri, les performances mesurées montrent que de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur est plutôt en retard. En 2017, 51 kilos

d'emballages et de papiers ont été recyclés par les habitants alors que la moyenne nationale est de 70 kilos. La région doit accélérer avec le concours de l'ADEME et de Citeo, pour simplifier le geste de tri et rendre celui-ci plus systématique, transformer les dispositifs de collecte pour les rendre moins coûteux et engager ses habitants par la sensibilisation.

La Région Sud est au cœur de l'histoire économique française de part sa longue histoire industrielle. Longtemps porte d'entrée des matières premières en France, via le port de Marseille, plusieurs fleurons industriels s'y sont développés et ont prospéré dans des domaines de la métallurgie, de la construction navale, de l'agroalimentaire, de la chimie, de la plasturgie ou de l'électronique. Cette activité permet aujourd'hui à la Région Sud de concentrer des savoir-faire, notamment dans le secteur de la chimie au cœur des enjeux de la gestion des plastiques.

La Région Sud est dotée d'un écosystème de l'innovation très dynamique sur la question des matériaux, composé de pôles de compétitivité, de laboratoires de recherche, de grandes écoles, et d'initiatives citoyennes, propices au développement de l'économie circulaire. Compte tenu de cette situation privilégiée, elle dispose des fondamentaux pour engager de puissantes dynamiques en faveur de l'économie circulaire.

CHIFFRES CLÉS

6

départements regroupant
4 953 754 habitants

1

unité de recyclage
de l'acier

6

centres de tri de collecte
sélective

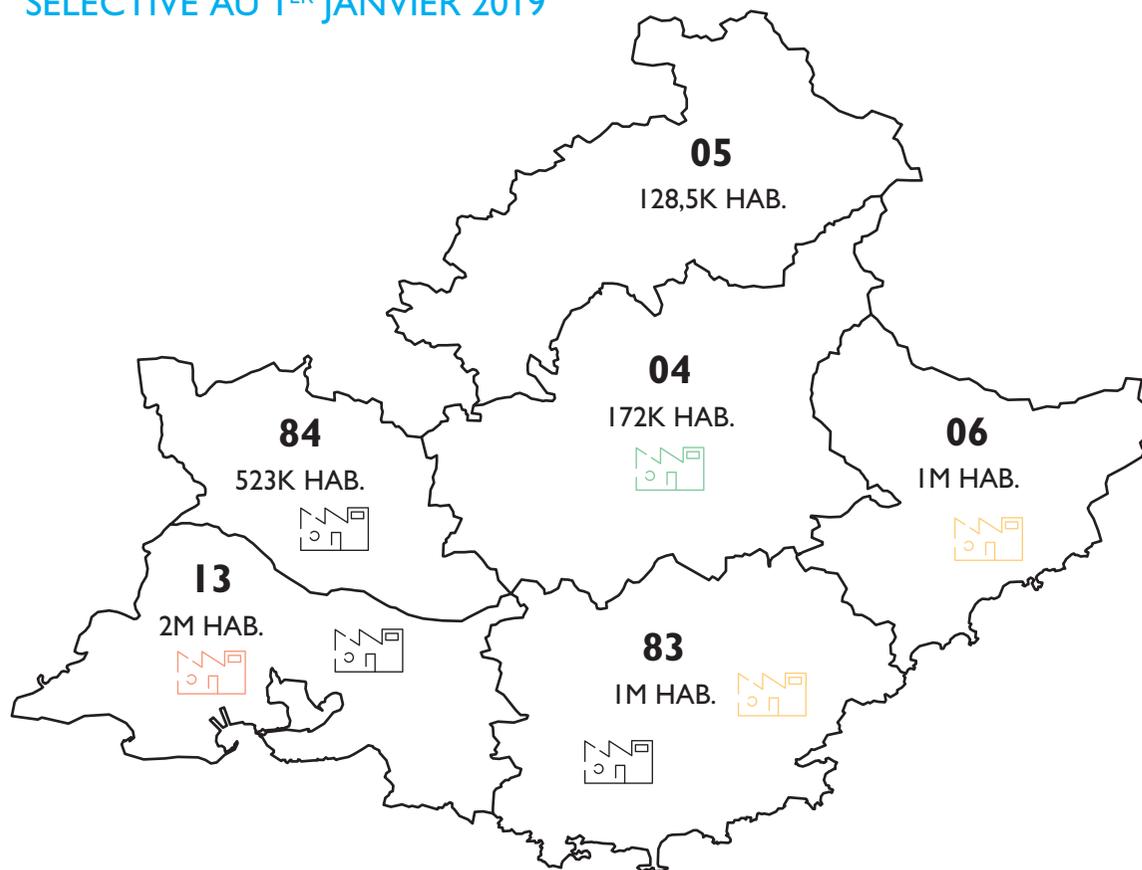
=27,12 %

de performance de recyclage
par rapport à la moyenne nationale

1 SUR 2

le nombre d'habitants pouvant trier tous
ses emballages en plastique

LES PRINCIPALES UNITÉS DE TRAITEMENT DE COLLECTE SÉLECTIVE AU 1^{ER} JANVIER 2019



Centres de tri

 Centre de tri simplifié en ECT

 Centre de tri en ECT

 Centre de tri non ECT

 Unité de recyclage des métaux

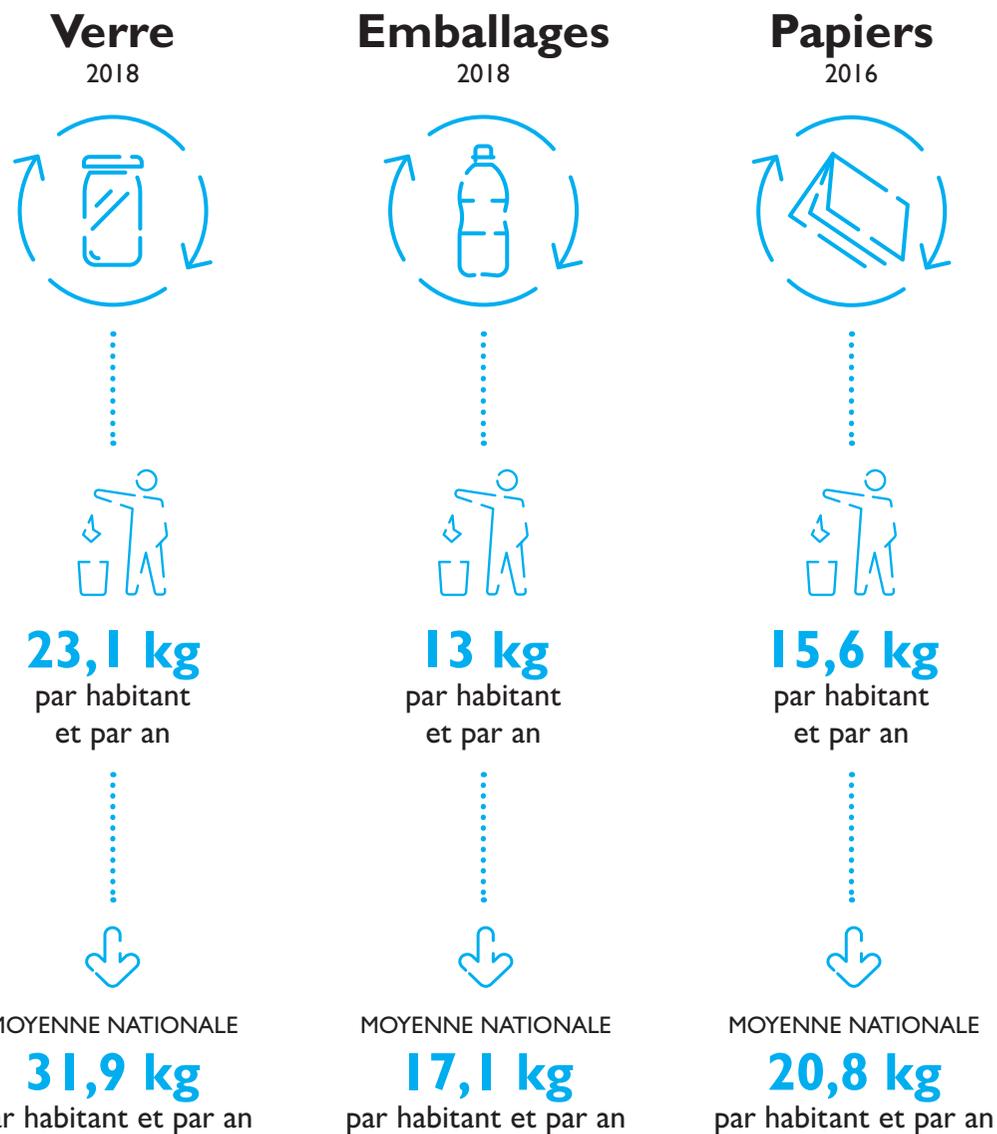
Une région aux forts enjeux en matière de performance pour les emballages et les papiers

Dans une région contrastée, les performances en dessous de la moyenne nationale peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs :

- deuxième bassin touristique de France (31 millions de touristes en 2017)
- un arc métropolitain composés de trois métropoles côtières
- 17 % de la population sous le seuil de pauvreté
- 50 % du territoire en zone de montagne
- une bande littorale très urbanisée, avec beaucoup d'habitats collectifs et au prix du foncier élevé

Objectif : combler l'écart par rapport à la moyenne nationale via l'extension des consignes de tri, de sorte que, 100 % des habitants de la Région Sud PACA puissent trier 100 % des emballages et des papiers d'ici 2022.

LES CHIFFRES



INITIATIVE

Lancement de PRECI, une plateforme régionale de l'économie circulaire

Le 30 avril 2019, la Région Sud, l'ADEME, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région (CCIR), la Chambre de métiers et d'artisanat de Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR) et la Banque des Territoires ont signé une Convention partenariale et lancé la plateforme régionale dédiée à l'économie circulaire pour accompagner les entreprises vers des nouveaux modèles économiques durables et compétitifs.



TÉMOIGNAGE Anne Claudius-Petit

Conseillère régionale en charge du PRPGD, Vice Présidente de la Commission croissance verte, transition énergétique, énergie et déchets



« Au-delà du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets que nous allons voter le 26 juin prochain, nous sommes désormais engagés dans le déploiement de l'économie circulaire, c'est-à-dire un changement de paradigme dans lequel tout acteur économique cherchera à réduire ses déchets et à préserver ses ressources. C'est un défi, mais surtout une opportunité extraordinaire d'innover, de créer des emplois et de développer notre région en limitant notre impact sur l'environnement.

Sur les plastiques en particulier, nous nous sommes fixés dès 2016 un objectif : zéro plastique d'ici 2030. Que ce soit sur la protection de la Mer Méditerranée avec le réseau ReMed qui réunira et coordonnera les organisateurs de nettoyage des plages et des cours d'eau, ou sur l'innovation avec le Challenge pour la Méditerranée destiné aux start-up régionales, nous multiplions les projets pour atteindre cet objectif.

Enfin, le 30 avril dernier, la Région Sud a lancé sa Plateforme Régionale de l'Economie Circulaire. Le nombre et la diversité des personnes présentes pour cette journée nous montrent que la dynamique collective est bien là ! Je remercie Citeo qui y participe en organisant ses Ateliers de l'Economie Circulaire. »

Une région au cœur des enjeux des déchets marins



François GALGANI
Océanographe, Biologiste,
Responsable de site (Bastia), IFREMER

Pourquoi trouve-t-on surtout des déchets en plastique sur les plages ?

Les déchets qui arrivent sur les plages sont ceux qui flottent. Les plus lourds coulent au fond. 70 % des déchets en mer sont du plastique. Comme ils flottent, ils sont facilement transportés. Il existe des plastiques plus lourds comme le PVC. On le trouve dans les sacs en polycarbonate car il sert à rigidifier. Ceux-là coulent. En 1998, nous avons plongé dans le canyon de Capbreton et nous y avons trouvé des sacs plastiques. Le polyéthylène et polypropylène, sont les principaux plastiques qui restent en surface. On connaît mieux ce qui flotte mais nous avons aussi procédé à des inventaires et des campagnes de chalutage pour préciser nos connaissances sur les déchets de fond.

Sait-on si le volume de déchets marins diminue ces dernières années ? Y a-t-il une prise de conscience ?

Nous n'avons pas constaté de baisse. Mais pas de hausse non plus. Certains types de déchets diminuent comme les pneus, c'est rare de trouver des pneus sur les plages de nos jours. L'interdiction des sacs plastiques non dégradables en sortie de caisse est trop récente (2016) pour porter ses fruits. En quinze ans, on note une baisse de 15 milliards de sacs distribués dans les supermarchés. Restent les emballages, suremballages, feuilles de plastique transparentes, etc.

En revanche, je constate une prise de conscience générale. On en parle régulièrement, les gens sont de plus en plus au courant. La commission européenne a adopté un plan de gestion des déchets plastiques, Plastic Strategy. Elle veut créer 200 000 emplois pour le recyclage. C'est donc que les déchets commencent à avoir une valeur marchande. Par conséquent, des moyens sont mis en place. C'est une politique très ambitieuse qui va être déclinée dans les années à venir dans les différents Etats.

Les élus prennent des décisions assez radicales. Dans les zones touristiques, l'enjeu est très net : à Nice, le nettoyage coûte 3,5 millions d'euros et emploie 35 personnes. À l'échelle européenne, la facture s'élève à 263 millions d'euros en Europe et à 8 milliards dans le monde (nettoyage des plages, accident si les filets dérivants se prennent dans les hélices, blessures sur les plages à cause des bouts de verre, etc.).

Est-ce que le moindre déchet en plastique finira en particule ?

Oui, car même les moins dégradables finissent par se fragmenter. Il n'y a que le verre qui ne bouge presque pas. Lorsqu'elle n'est pas cassée, une bouteille reste pour des milliers d'années.

Quel est le risque le plus important? Les macro-déchets ou les particules ?

Il existe différents stades lors de la dégradation d'un plastique. Les macro-déchets, un filet perdu par exemple, provoque l'étranglement d'animaux ou peut continuer à pêcher (dans le golfe du Lion, cela représente 3 % du stock de poisson). Dauphins, tortues et poissons se prennent dedans. Contrairement aux tortues, les dauphins sont moins attirés par le plastique parce qu'ils ne mangent pas de méduses. Donc ils en ont moins dans l'estomac. Les tortues ne font pas la différence entre une méduse et une sac plastique qui flotte. Ensuite, viennent les problèmes liés aux fragments : l'ingestion par certains oiseaux qui piquent à surface de la mer. En moyenne c'est comme si l'humain avalait 50g de plastique. Le plancton est susceptible d'avaler des microplastiques. Les moules, au contraire, filtrent en deux jours, le plancton en quelques heures. C'est important car il y a donc moins de chance de transmettre la matière dans la chaîne alimentaire.

En revanche, le risque existe sur les matières chimiques associées au plastique. Il y a 5000 milliards de particules de déchets flottantes au gré des courants qui véhiculent les espèces, entraînant un phénomène de dispersion important. On sait que cela engendre un brassage génétique et des problèmes de santé comme des épidémies peuvent être ainsi véhiculées.

Quelle serait la solution ?

Il n'existe pas de remède miracle mais le recyclage me paraît être une très bonne solution. Il est devenu une source de revenu. Le recyclage permet d'éviter de produire autant que nous avons produit jusqu'à présent. En outre, les nouveaux matériaux commencent à se développer.

Quant à changer de comportement... C'est très très long.

Source article : « 70 % des déchets marins sont du plastique », Interview, 16 avril 2018, Mer & Océan

ATELIER CITEO

Économie circulaire et
ÉCO=CONCEPTION

P. 12

ATELIER CITEO

Économie circulaire et
TERRITOIRES

P. 16

ATELIER CITEO

Économie circulaire et
INNOVATION

P. 26

Économie circulaire et ÉCO-CONCEPTION

Afin de consommer moins de ressources fossiles et ainsi entrer dans une véritable boucle d'économie circulaire, il est fondamental de mieux concevoir les produits (meilleure efficacité énergétique, recyclabilité des matériaux, reprise des produits en fin de vie).

Il est aujourd'hui avéré que l'éco-conception a un effet positif sur les profits de l'entreprise. Elle constitue une solution « gagnant gagnant » pour accroître la performance économique et la performance environnementale des entreprises. Pour les consommateurs, la recyclabilité est aussi considérée comme le premier critère d'un emballage respectueux de l'environnement*.

Citeo propose à ses clients des outils et services pour travailler sur la réduction à la source des matières premières, la recyclabilité des matériaux, le réemploi et la sensibilisation du consommateur au geste de tri. Certains de ces outils sont également accessibles aux partenaires de Citeo. Chaque année plusieurs centaines d'entreprises et d'autres acteurs économiques tels que les fournisseurs d'emballages, les fédérations et organisations

professionnelles s'engagent avec Citeo, dans des actions d'éco-conception : formations et webinaires dédiés à l'éco-conception, diagnostics sur site industriel ou revue de recyclabilité de leur portefeuille de produits, ateliers d'innovation, ou partage de bonnes pratiques inspirantes.

Citeo a pour objectif d'accompagner 15 % de ses clients à l'écoconception entre 2018 et 2022. En 2018, 274 clients « emballages » et 572 clients « papiers » ont été accompagnés via notamment des formations et webinars à l'écoconception, des conseils personnalisés et la mise à disposition d'outils d'auto-diagnostic (BEE, FEEL, Fiche RSE, PaperMetrics). Avec 3 % de ses clients « emballages » et 23 % de ses clients « papiers » accompagnés à fin 2018, Citeo souhaite poursuivre ses efforts, en particulier en direction des PME et TPE.

TÉMOIGNAGE Valentin Fournel

Directeur Services
Eco-conception de Citeo



« La fin de vie des emballages est aujourd'hui au cœur de toutes les préoccupations. Avec l'incitation des consommateurs au tri et le développement de nouveaux débouchés pour les matières recyclées, l'éco-conception est un des leviers incontournables pour limiter l'impact environnemental des emballages.

Parmi les actions principales d'écoconception, la réduction des emballages et l'allègement sont toujours à privilégier tant qu'ils ne dégradent pas les fonctionnalités de l'emballage, et notamment son rôle primordial de protection du produit. Vient ensuite l'amélioration de la recyclabilité, c'est-à-dire la capacité d'un emballage à bien intégrer les filières de recyclage en place dans les pays de commercialisation. Une autre action possible est de travailler sur l'origine des matériaux et en particulier sur l'intégration de matières recyclées mais aussi de matériaux gérés de manière responsable ou d'origine biosourcée. Nous travaillons actuellement chez Citeo à la bonne compréhension de l'impact de ces différents matériaux sur l'ensemble de leur cycle de vie. Notre ambition est de pouvoir accompagner les entreprises, de la TPE/PME au grand groupe, dans ces démarches d'éco-conception depuis les phases de diagnostic et de définition d'une stratégie écoconception jusqu'au déploiement opérationnel. »

*Source : Action Plus Shopper Research pour Citeo, 2018, « Emballages responsables : quelles perceptions de Français ? »

L'EXEMPLE D'HARIBO

Leader de la confiserie de sucre en Europe, le Groupe allemand Haribo est un acteur industriel responsable et fortement engagé en faveur de l'environnement.

En France, la société HARIBO RICQLES ZAN est implantée à Marseille où elle a installé son siège social en 1967 et à Uzès, dans le Gard, depuis 1987. Au total, ce sont 50 000 tonnes de bonbons produites chaque année par ces 2 usines. Les conditionnements sont des sachets, allant du mini-sachet individuel de 40 g au sachet format familial de 2 kg, des boîtes refermables et des conditionnements saisonniers spécifiques pour les événements festifs tels que Noël, Halloween, Saint-Valentin...

Consciente de son impact environnemental, Haribo a fait le choix de conditionner ses bonbons dans des boîtes en Polypropylène (P. P.), plastique recyclable et recyclé. Concernant les sachets plastiques, également en P.P. recyclable, l'absence de filière de traitement de ces flexibles à ce jour a conduit Haribo à travailler à l'éco-conception de ses emballages avec le support des équipes de Citeo ;



1. Optimisation et réduction de la consommation de films via de nouvelles coupes des sachets.

2. Appel à projets 2018 pour un projet de films fibreux, avec barrières, recyclables et transparents.

L'ambition est d'obtenir un film transparent qui permette au consommateur de visualiser le contenu.

Sur un plan RSE plus global, Haribo France a été audité fin 2018 selon le référentiel international Sedex (audit éthique, social et environnemental qui couvre toute la chaîne de valeur) et vise cette année la certification Iso 14001 pour ses deux sites de production.

Haribo est également partenaire de Gestes Propres, association à but non lucratif, dont la mission est de lutter contre les rejets des déchets dans la nature.

L'ARBRE VERT : L'ÉCO-CONCEPTION À TOUS LES NIVEAUX



Une marque de respect.

L'ARBRE VERT est le n°1 des produits d'entretien écologique vendus en France. La marque basée aux Taillades (84) a entrepris, il y a 15 ans, de démocratiser l'écologie en restant accessible à tous, c'est-à-dire commercialisée en grandes surfaces et aux prix du marché.

Aujourd'hui, son usine, implantée à proximité de Poitiers (86) fabrique plus de 28 millions de produits à l'année.

L'ambition de L'ARBRE VERT est de proposer une alternative écologique aux produits standards du quotidien (entretien et beauté). L'entreprise est aujourd'hui reconnue pour son expertise pointue en termes de Recherche et Développement et d'innovation pour le respect de la santé et de l'environnement.

L'éco-conception concerne l'ensemble du cycle de vie du produit. Chaque étape est étudiée afin de réduire l'impact environnemental : de la sélection des matières premières, des emballages, de la fabrication, du transport jusqu'à l'utilisation et la fin de vie du produit.

Deux projets de grande ampleur ont permis notamment à L'ARBRE VERT d'agir très concrètement en éco conception grâce à l'emballage sans nuire à la qualité des produits :

- la recharge de lessive a été la première lancée sur le marché en 2006. Aujourd'hui, les clients achètent plus de recharges (2,9M) que de bidons (2,5M) ! La recharge de lessive permet une diminution significative d'emballage, puisqu'elle représente 70 % de plastique en moins, mais apporte également un véritable gain au niveau du transport (moins de poids d'emballage et plus de recharges transportées dans un même camion) et de l'utilisation (réutiliser plusieurs fois un bidon de lessives grâce à l'utilisation de recharges).

- les flacons de liquides vaisselle (15,8 M d'unités vendues dans l'année) ont connu récemment un « saut » d'écoconception avec la mise en place d'un équipement spécifique pour souffler les emballages directement sur le site de production en 2018. Cette « souffleuse » permet de fabriquer des emballages finis à partir de préformes directement en début de chaîne, avant le remplissage du liquide vaisselle. Cette installation permet la réduction du transport d'emballages vides, avec un objectif de réduire de 10 fois ce type de transport.





TÉMOIGNAGE Roland Gomez

Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur



« La bouteille en verre consignée fait son grand retour ; l'achat en vrac se démocratise au-delà des commerces bio ; même les géants de l'agroalimentaire basculent vers l'emballage plastique recyclable : notre ère économique a saisi l'urgence de passer à l'économie circulaire ! Nous, Chambre de Commerce et d'Industrie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, sommes là, avec nos partenaires, aux côtés des entrepreneurs, pour les entraîner dans le cercle vertueux de cette économie du bon sens. Je crois réellement que c'est le business modèle qui permet d'être à la fois compétitif, innovant et écoresponsable. Qui ouvre la porte à de nouveaux marchés, à des synergies inter-entreprises, des économies réelles et une empreinte environnementale exemplaire. Quand on sait que nous, Européens, consommons les ressources naturelles de la planète à crédit depuis le 10 mai pour le reste de l'année 2019, quand on est engagé avec la Région Sud à atteindre l'objectif « Zéro Déchet » (plastique, mais pas seulement) et que l'on vient de lancer la Plateforme Régionale de l'Économie Circulaire, la transition (écologique, énergétique, économique) de nos entreprises n'est pas une option. Elle est pour nous une mission prioritaire. »

SOCIÉTÉ RICARD



Le verre est le matériau majoritaire utilisé pour les emballages de la société Ricard. La teinte choisie pour la bouteille Ricard – nommée « feuille-morte » - permet à l'industrie verrière d'utiliser jusqu'à 90 % de verre recyclé pour sa production. Les autres emballages sont aussi concernés par l'éco-conception et l'économie circulaire : par exemple depuis un peu, plus de 20 ans, le Pastis de Marseille Ricard est conditionné dans des cartons à la forme octogonale très spécifique, étudiés pour économiser 30 % de matière, et provenant de 100 % de fibres recyclées.

Ricard SAS a été un des fondateurs de l'éco-organisme Adelphe, aujourd'hui filiale de Citeo. Les consignes de tri figurent ainsi depuis plusieurs années sur les bouteilles à la marque Ricard, et un déploiement est en cours sur les autres marques distribuées. Aujourd'hui la dynamique se poursuit avec des engagements du Groupe Pernod-Ricard très ambitieux, dont la réduction de 50 % des émissions de GES d'ici 2030. L'économie circulaire est aussi dans l'actualité toute récente de la société Ricard, car il y a encore beaucoup à faire : Les 28 et 29 mai 2019, le service en charge du packaging a reçu une formation spécialisée et actualisée en éco-conception, formation complémentaire après une première intervention d'Adelphe au sein de notre entreprise en 2018. Le 6 juin 2019, l'ensemble du personnel a été convié à une journée d'information et d'action autour de l'économie circulaire.



Les entreprises clientes de Citeo bénéficient d'outils et de services pour accroître et tester la recyclabilité de leurs produits et évaluer l'impact environnemental de leurs papiers et de leurs emballages.

Tous ces outils et services sont compris dans leur contribution Citeo.

Rendez-vous sur www.citeo.com/clients



Citeo a mis en ligne TREE, une appli pour tester la recyclabilité des emballages.

tree.citeo.com



Citeo a créé le Facilitateur d'Éco-conception En Ligne qui permet de réaliser une revue complète et gratuite de l'éco-conception des emballages et d'obtenir en moins de 15 minutes des pistes concrètes d'optimisation.

feel.citeo.com



Citeo a créé BEE, un outil d'ACV dédié au bilan environnemental des emballages.

bee.citeo.com



Visualisez directement sur votre devis d'impression les impacts environnementaux de vos imprimés publicitaires grâce à Paper Metrics®, le logiciel développé avec l'ensemble des acteurs de la filière papier.

HEINEKEN



L'histoire d'HEINEKEN est intimement liée à Marseille et à sa région puisqu'une bouteille de bière Heineken® sur deux est produite dans notre brasserie de Marseille. Et, si nous investissons et créons de l'emploi dans la région, nous sommes aussi conscients de nos impacts environnementaux. Parmi nos priorités, la réduction de l'impact de nos emballages. Nous avons initié des actions en matière d'éco-conception de nos bouteilles qui ont permis d'économiser 40 000 tonnes de CO₂ et 50 000 tonnes de verre depuis 2011. Pour développer le geste de tri dans les zones urbaines et augmenter le taux de recyclage, HEINEKEN a aussi signé un partenariat avec la start-up marseillaise Terradona et son dispositif Cliiink® d'incitation au tri. À chaque bouteille triée, les habitants obtiennent des points qui peuvent être convertis en bons-cadeaux chez les commerçants ou en dons aux associations caritatives. Une solution qui encourage ainsi le recyclage, dynamise le commerce local et renforce le lien social.



TÉMOIGNAGE
Jean-Pierre SAVARINO
Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie Nice Côte d'Azur

 CCI NICE CÔTE D'AZUR

« L'économie circulaire, l'économie du bon sens ! »
En réconciliant enjeux environnementaux, économiques et sociaux, l'économie circulaire porte les promesses d'un développement soutenable. C'est pourquoi ce thème s'impose avec force aujourd'hui tant pour les entreprises que pour les territoires. La CCI Nice Côte d'Azur est aux côtés des entreprises et des collectivités pour sensibiliser, diffuser et expérimenter les bonnes pratiques en matière d'économie circulaire, un livre blanc a d'ailleurs été réalisé à cet effet. Nous accompagnons les acteurs économiques dans leurs projets de transformation : mise en place de démarches d'écologie industrielle et territoriale, réalisation de diagnostics de flux entrants et sortants pour identifier des synergies et mutualisations entre entreprises, mise en œuvre de synergies de substitution entre entreprises...

Faire mieux avec moins, place à l'action ! »



Les rencontres Citeo au cœur des territoires

CITEO PROPOSE

⇒ des formations & webinars

Tout au long de l'année Citeo propose un large programme de formations et d'échanges, dédiés aux emballages ou aux papiers et des modules en webconférences ou sur le territoire en session multi-entreprises.

En fonction de votre métier, de votre expertise, participez gratuitement à des sessions autour de l'éco-conception, la communication responsable, la déclaration. Profitez également de notre veille réglementaire, du partage de nos principales études consommateurs ou venez échanger sur des sujets d'innovation technique au cœur de l'actualité pack et papiers.

Économie circulaire et TERRITOIRES

Depuis 2015, Citeo a engagé un plan de relance du recyclage qui a mobilisé 134 millions d'euros à l'échelle nationale.

Entre 2015 et 2017, le plan de relance a permis d'augmenter de +15 % les tonnages collectés en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. En tout, ce sont 18 collectivités et 31 projets qui ont été retenus pour un total de plus de 5 M€, en plus des 31 M€ annuels reversés aux collectivités sous contrat. Les 2/3 de la population ont été concernés. Partout, le tri a été renforcé avec l'ajout de nouveaux conteneurs pour le verre ou les emballages. À Nice ce sont plus de 10 000 diagnostics qui ont été réalisés en centre-ville pour améliorer le dispositif de collecte. 1 048 bacs ont été installés faisant ainsi bondir les performances de 18 % en 2 ans. À Toulon, ce sont 200 colonnes à verre supplémentaires qui ont été ajoutée entraînant une progression de +10 %.

Le Plan de Relance a également été l'occasion de tester l'intégration des points d'apport volontaire dans le paysage urbain comme à Arles avec de nouvelles colonnes au design attractif rappelant l'amour d'Arles pour la

photographie. Désormais place aux conteneurs visibles et garantissant aux habitants un meilleur respect de leur geste de tri. À Aix-en-Provence, 100 chartes d'engagement ont été signées avec des cafés, hôtels, restaurants pour les inciter à trier le verre et à sensibiliser leurs clients, avec 800 participants à un jeu concours. Dorénavant, la population de ces territoires accède plus facilement au dispositif de tri. Cette amélioration, systématiquement accompagnée d'une campagne de sensibilisation des citoyens, a commencé à porter ses fruits.

Tous ces changements ont nécessité un accompagnement ciblé de la part des collectivités qui ont eu recours à l'action d'ambassadeurs du tri. Qu'il s'agisse d'équipes internes ou de prestations externalisées, les ambassadeurs du tri sont les artisans efficaces de cette réussite collective. Citeo, en formant ces équipes aux techniques de communication engageante, a prouvé que la mobilisation de proximité est un levier important lorsqu'il est correctement activé.

Place désormais au plan de performance des territoires lancé par

Citeo et ses Appels à projets qui constituent de formidables opportunités de transformation du dispositif de collecte et tri, mais aussi de relance du geste et d'optimisation des services à l'habitant. Lors de la première vague, ce sont 26 dossiers qui ont été retenus pour l'extension des consignes de tri et 19 pour l'optimisation de la collecte, pour un montant prévisionnel de 2,4 M€.

Aujourd'hui, le plan de performance des territoires permet aux collectivités et à leurs habitants d'aller vers une simplification du geste de tri. C'est dans un territoire de challenge, entre mer et montagnes, tourisme, urbain dense et ruralité que les départements 04 et 05, 100 % du 06 et plusieurs collectivités du 13, dont Salon de Provence, Aix-en-Provence ou encore Aubagne, étendent leurs consignes à tous les emballages, pour améliorer encore leurs performances de tri, soit 1,2 millions d'habitants supplémentaires concernés. La Région progresse sur le taux de recyclage, ainsi que sur la maîtrise des coûts de la collecte sélective. D'ici fin 2019, le déploiement de l'extension des consignes de tri va permettre à près d'un habitant sur 2 de trier tous ses emballages.

TÉMOIGNAGE François-Michel LAMBERT

Président de l'Institut National de l'économie circulaire et
Député des Bouches-du-Rhône



« L'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC), que je préside, est l'organisme national de référence en matière d'économie circulaire et d'efficience de la ressource. Il rassemble plus de 200 membres (entreprises, collectivités publiques, universités, associations, etc.) engagés dans la transition de modèle économique. Centre de réflexion et d'expérimentation, l'INEC est force de proposition sur les grandes évolutions réglementaires aux échelles nationale et européenne. Il a dernièrement émis dix propositions ambitieuses et structurantes en vue d'alimenter la future loi économie circulaire, en s'appuyant sur quatre grands leviers : sensibilisation, formation, incitation et réglementation.

Les travaux collaboratifs conduits à l'INEC par le biais d'ateliers de travail multi-acteurs sont également déclinés au plus près des territoires, qui constituent l'échelle préférentielle de mise en œuvre de l'économie circulaire. Au sein de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur qui m'est chère, nous expérimentons notamment une démarche innovante dédiée à la mise en œuvre d'une comptabilité intégrée auprès de dix entreprises du territoire, ainsi qu'un programme de recherche international dédié aux territoires en partenariat avec l'Université Aix-Marseille.»

TÉMOIGNAGE Gaelle REBEC

Directrice Régionale ADEME
Provence-Alpes-Côte d'Azur



« L'ADEME s'implique sur tous les secteurs de l'économie circulaire permettant de changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, et en augmentant l'efficacité de l'utilisation des ressources. Par sa capacité à adresser la question de la ressource et des matières à tous les niveaux, l'économie circulaire permet un dialogue avec l'ensemble des acteurs de la société qu'ils soient économiques, collectivités, association ou grand public.

Dans l'objectif d'accompagner la planification régionale et de toucher l'ensemble des acteurs, l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur propose dans le cadre du contrat de plan plusieurs appels à projets menés en partenariat avec la Région : « Filidéchets » pour une innovation sur des filières de traitement, « Provalotri » des installations de valorisation des déchets d'activité économique et du BTP, « TEEE » Transition Ecologique et Economique des Entreprises orientées vers les nouveaux modèles économiques (collaboratif et fonctionnalité). L'ADEME lance également ses propres dispositifs nationaux tels que « TPE et PME gagnantes sur tous les coûts » qui vise à améliorer directement la compétitivité des entreprises et les faire avancer dans leur compréhension des enjeux TEE.

Pour les collectivités, les démarches territoriales d'ensemble sont privilégiées : l'appel à projets « TEC » Territoire en Economie Circulaire, a pour objectif d'inciter les collectivités à présenter un programme d'action qui couvre l'ensemble des piliers de l'économie circulaire et d'aller vers plus de prise en compte du lien entreprises/territoires. »

TÉMOIGNAGE Jean-Marc ZULESI

Député des Bouches-du-Rhône



« Le modèle de l'économie linéaire n'est plus soutenable. Le prélèvement illimité des ressources naturelles, l'hyperconsommation, le gaspillage, ne peuvent plus être le fondement de nos modes de vie. Il est urgent et nécessaire de repenser notre manière de produire et de consommer. L'économie circulaire apparaît comme une alternative soutenable, capable de répondre aux défis écologiques et environnementaux.

Cette approche dite « en boucle » vise à prévenir la production de déchets par la lutte contre le gaspillage, l'éco-conception, l'allongement de la durée de vie des produits, et la réutilisation. Elle encourage également une gestion durable des déchets par le recyclage. C'est dans cet esprit, dans cette volonté ferme de changer de paradigme, que le Gouvernement a annoncé une loi entièrement consacrée à l'économie circulaire. Ce texte, qui sera débattu à l'Assemblée Nationale fin 2019, s'inspire de la Feuille de Route sur l'Économie Circulaire (FREC), fruit de cinq mois de travaux entre les différentes parties prenantes. Le texte devrait constituer l'une des lois phares du quinquennat en faveur de la transition écologique.

Le projet de loi s'articule autour de quatre objectifs ambitieux : mieux informer le consommateur sur la réparabilité des produits et sur les bons gestes de tri sélectif ; lutter contre le gaspillage notamment dans les filières de la construction et du textile ; renforcer le principe pollueur-payeur avec le dispositif de Responsabilité élargie des producteurs (REP) qui oblige les acteurs économiques à prendre en charge la gestion des déchets dont ils sont à l'origine ; et lutter contre les dépôts sauvages d'ordures dont les communes sont les premières victimes. Ces dispositions initient un tournant majeur en termes de consommation raisonnée. Mon investissement sur cette thématique est total et j'aurai à cœur de porter d'enrichir et étoffer ce texte de loi.

L'effort doit être collectif et chaque initiative est une source d'inspiration. À ce titre, les initiatives locales sont fondamentales et j'encourage leur développement. Par des réalisations concrètes et réussies, elles permettent d'envisager plus aisément une application à grande échelle et peuvent, par retour d'expérience, venir alimenter les textes législatifs. Plus généralement, l'économie circulaire s'inscrit dans le cadre global de la transition écologique et du développement durable. L'ensemble des politiques doivent être cohérentes avec ces objectifs et tous les acteurs (citoyens, entreprises, administrations, etc.) doivent être impliqués dans la démarche. Les opportunités qu'offrent ce nouveau modèle sont nombreuses, par exemple, selon une étude de l'institut national de l'économie circulaire, il pourrait générer 500 000 emplois et 2,5 % de PIB en France. Enfin, si la France doit être exemplaire dans ce domaine, l'action doit s'organiser au niveau de l'Union européenne, voire au niveau international. Le défi est transnational et la réponse apportée doit être globale. »



**ATELIERS
ÉCONOMIE CIRCULAIRE
RÉGION SUD**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les rencontres Citeo au cœur des territoires

CITEO PROPOSE

- ⇒ des réunions d'information et visites de sites à destination des élus locaux, associations ;
- ⇒ des rendez-vous du Tri et de l'Économie circulaire pour partager les bonnes pratiques entre collectivités ;
- ⇒ des ateliers techniques : analyse des indicateurs, accompagnement à la réalisation des plans d'actions, formation des ambassadeurs du tri.

Trois métropoles, une ambition : l'économie circulaire

CHIFFRES CLÉS

134 millions d'euros au national de plan de relance du tri et du recyclage sur la période 2014 à 2017.

+15% de tonnages collectés entre 2015 et 2017.

2,4 millions d'€ supplémentaires versés par Citeo sur le territoire Sud PACA pour accompagner l'extension des consignes de tri et l'optimisation de la collecte.

27 collectivités locales engagées dans les extensions de consignes de tri.



TÉMOIGNAGE **Christian Estrosi**

Maire de Nice
Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**

« Nous sommes à un moment de l'histoire du monde où la menace climatique et la raréfaction des ressources qui résultent d'une exploitation abusive, nous placent face à un redoutable dilemme. Pour y répondre sans sacrifier la croissance ni l'emploi, nous devons impérativement procéder au déploiement massif de l'économie circulaire et faire de nos déchets l'or noir du 21^e siècle.

Cet objectif est au cœur du Plan Climat Air Énergie territorial que notre Métropole Nice Côte d'Azur vient d'adopter. Les mesures prises vont permettre de réduire notablement nos émissions de gaz à effet de serre.

Je me réjouis que la conférence de lancement des Ateliers de l'Économie Circulaire en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur se tienne dans ma ville et je souhaite une pleine réussite à cette rencontre. »



TÉMOIGNAGE **Hubert FALCO**

Maire de Toulon
Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée
Ancien ministre

**MÉTROPOLE
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE**

« Situé au cœur de la façade méditerranéenne et au milieu d'une zone naturelle préservée, j'ai souhaité faire de notre Métropole Toulon Provence Méditerranée un territoire exemplaire en matière environnementale. Ainsi, au-delà des actions en faveur du tri et du recyclage, nous produisons avec notre incinérateur SITOMAT de l'électricité qui alimente un réseau de chaleur de plus de 4 500 logements et des bâtiments publics. Nous finançons également les actions de nos associations de zones économiques qui agissent en faveur de l'économie circulaire et favorisons les circuits courts dans les filières agricole, aquacole et pêche. »



TÉMOIGNAGE **Martine Vassal**

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

**MÉTROPOLE
AIX
MARSEILLE
PROVENCE**

« Pour que nos déchets deviennent ressources, réparer et trier plutôt que jeter, recycler, valoriser, c'est comprendre enfin que ce que l'on appelle encore « déchets » est aujourd'hui devenu une véritable ressource : ressource d'énergies, d'inventivité et d'avenir. La Métropole Aix-Marseille-Provence prend toute sa place dans le développement de l'économie circulaire. Au travers de ses programmes directeurs de prévention et de gestion des déchets, de l'extension des consignes de tri, mais surtout de l'Agenda environnemental commun avec le Département des Bouches-du-Rhône que j'ai souhaité mettre en œuvre. Un agenda que j'ai érigé au rang de priorité et qui doit être le point de convergence de toutes nos politiques, d'innovations et de nouvelles activités génératrices d'emploi, mais surtout d'un engagement renouvelé pour préserver l'environnement pour les générations futures. »

Donner la parole aux habitants pour innover dans le geste de tri.

Pour faire progresser le geste de tri, Citeo mise sur la co-construction et la participation directe des citoyens. Une consultation citoyenne, sous la forme d'ateliers avec 15 citoyens invités à débattre des solutions de recyclage de demain s'est déroulée fin 2018. Après une « sensibilisation à la formation » d'autrui, au cours de laquelle les Marseillais ont pu s'informer sur les enjeux de l'économie circulaire et du tri sélectif en France. Les visiteurs pouvaient également interagir avec Sophie Caillat, auteure engagée de « Comment, j'ai sauvé la planète » et avec les équipes régionales et nationales de Citeo. Le site de tri de déchets des Pennes-Mirabeau géré par Suez était exceptionnellement ouvert au petit



La mobilisation des trieurs systématiques sur Aix-en-Provence !

Les consommateurs sont de plus en plus désireux d'agir concrètement pour l'environnement : 90 % déclarent qu'il faudrait recycler plus, pour limiter les déchets. Mais pour recycler plus, il faut trier davantage. « Trier, C'est Donner » c'est le mouvement citoyen qui redonne au geste de tri la valeur qu'il mérite ! Lors de la Tournée en France, le kiosque itinérant s'est installé 2 jours au cœur de la ville **d'Aix en Provence**, pour mobiliser et inscrire l'engagement quotidien et les écocgestes solidaires des habitants.

TRIER...
C'EST
DONNER
À CHACUN LES MOYENS
D'AGIR POUR LA PLANÈTE
PAR
CITEO



Les solutions contre la pollution plastique en mer sont à terre, pendant les vacances avec 7^e continent « Protéger l'océan ça s'apprend ! »

A l'été 2018, Expédition 7^e Continent, en partenariat avec Citeo s'est lancée à l'assaut des côtes méditerranéennes pour sensibiliser le grand public et particulièrement les touristes en vacances aux dangers que représente la pollution plastique des océans et aux solutions qui existent pour la limiter. Après 11 escales, plus de 17 000 personnes ont été sensibilisées à la plastification des océans et aux gestes de tri et de recyclage.



Métropole Aix Marseille Provence : innover pour mobiliser les habitants

Avec 35 kg/an/hab d'emballages et papiers recyclés en 2017, la mobilisation des habitants est un sujet majeur partagé par tous les territoires de la métropole. Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile a ainsi lancé « Mes Voisins Tri Bien », en recrutant, formant et animant une communauté d'une trentaine d'habitants volontaires. Leur mission est de relayer les informations pour tout savoir sur le tri, et sur lesquelles leurs voisins pourront s'appuyer, mais aussi proposer de nouvelles actions, ou encore d'échanger des expériences, etc.

De leur côté, Istres Ouest Provence et le Pays Salonais misent résolument sur leurs équipes d'ambassadeurs du tri pour mobiliser tous les relais. Les communes sont bien sûr des partenaires clés, mais bien d'autres acteurs sont engagés : crèches, clubs sportifs, médiathèques, bailleurs sociaux, fédération de commerçants, etc. Des visites d'installation de tri et recyclage sont proposées, et les jeunes ne sont pas oubliés : clips cinéma, concours inter-écoles, animations en centre aéré, etc.

Le Pays d'Aix, quant à lui est pionnier d'une nouvelle organisation avec des conseillers du tri, qui sont de véritables référents géographiques au plus près des habitants !



France Nature Environnement PACA et Citeo : comprendre et agir ensemble

FNE et Citeo mobilisent ensemble depuis 3 ans les associations locales sur les grands enjeux régionaux liés aux déchets : le recyclage du verre et des plastiques ou encore les enjeux liés au tourisme. Le but est de laisser de côté les préjugés, partager les connaissances et mutualiser les forces pour faire progresser le geste de tri dans la région. Trois journées d'échanges ont déjà été organisées, associant des témoignages de collectivités, d'associations ou d'entreprises engagées, comme Haribo et Heineken, avec des visites d'installations. Chaque militant associatif repart ainsi mieux préparé pour mobiliser les décideurs, expliquer le recyclage ou encore diffuser les bonnes pratiques. En 2018, ce partenariat s'est poursuivi par une expérimentation originale sur la plage de la Verrerie à Marseille : #JaiMeMaPlage, Les Marseillais réalisaient des votes avec leurs déchets ; une sensibilisation ludique au geste de tri dans la bonne humeur ! **Le prochain rendez-vous se déroulera au second semestre 2019**, il portera sur l'innovation au cœur de l'éco-conception des emballages, les nouveaux modes de collecte de tri et les nouvelles boucles de recyclage pour les résines plastiques.

Marseille : une ville entière pilote pour développer le tri des bouteilles plastique.

L'idée est d'impliquer le citoyen marseillais à chaque étape de sa vie quotidienne : durant ses études, à son domicile, lors de ses achats, pendant ses loisirs, etc.

Pour mettre le tri au cœur des habitudes et codes des 18-25 ans, une campagne de sensibilisation, inspirée des gestes populaires sur les réseaux sociaux tels que le « dab », a ainsi été spécifiquement conçue pour les 8 000 étudiants du campus de Luminy. Un kit de tri a par ailleurs été distribué aux 1 600 étudiants résidents de la cité universitaire par le CROUS Aix-Marseille-Avignon.

Afin de renforcer le tri à domicile, 104 bacs de tri gros volume ont été déployés sur le 3^e arrondissement. L'une des particularités est de placer ces points de collecte sélective près des bacs d'ordures ménagères pour simplifier le geste de tri. Ces nouveaux bacs sont intégralement couverts d'un habillage « stylisé » pour faciliter l'identification des points de collecte et la compréhension des consignes de tri par les habitants. Pour rendre toujours plus intuitif et stimuler le geste de tri en ville, une réflexion « nudge » a été menée sur des colonnes de tri du 5^e arrondissement qui verront prochainement le jour.

En magasin, c'est l'incitation au tri qui est testée avec la mise en place de près de 20 automates de collecte dans les enseignes Casino Proximités et Monoprix. Le principe est simple : chaque bouteille ramenée rapporte directement 1 centime d'euro de bon d'achat ou permet de faire un don d'un montant équivalent à une association partenaire. Une manière aussi de faire un lien plus direct entre le consommateur et l'économie circulaire.

Enfin, même à la plage, le tri n'est pas oublié : sur 3 plages emblématiques de Marseille, les corbeilles ont été retirées au profit de 12 abri-bacs bois permettant la collecte sélective. De jeunes ambassadeurs du tri ont sillonné les plages pour accompagner ce changement. **Bilan, 13 tonnes d'emballages et papiers collectés en seulement 3 mois, dont 87 000 bouteilles plastiques ! Devant ce succès, ce dispositif est étendu en 2019 avec 18 emplacements supplémentaires sur de nouvelles plages**



En 2019, 100 % des Alpes-Maritimes en extension des consignes de tri à tous les plastiques



Pionnières, Cannes et Grasse se sont positionnées dès 2011 pour permettre à leurs habitants de trier l'ensemble des emballages plastiques. Fin 2019, dans un contexte de forte densité urbaine et de fort impact touristique, c'est 100 % du département qui aura intégré l'extension des consignes de tri, prenant ainsi de l'avance sur l'échéance nationale de 2022. Citeo a financé et accompagné cette démarche volontaire à travers différents appels à projets qui ont permis aux collectivités de moderniser leurs dispositifs de collecte et de renouveler leurs actions de sensibilisation auprès des citoyens. Citeo a également contribué à hauteur de 1,5 millions d'euros, au financement de la rénovation du centre de tri du SMED basé à Cannes, en complément de l'ADEME et du Département des Alpes Maritimes. C'est désormais un site techniquement modernisé, permettant un travail des agents dans de meilleures conditions et accueillant l'ensemble des emballages ménagers du département pour optimiser le recyclage et les coûts.

Nice Côte d'Azur prend le tram de l'extension de consignes de tri

Le premier appel à projets d'envergure de Citeo, le Plan d'Amélioration de la Collecte, a permis entre 2015 et 2017 à la Métropole Nice Côte d'Azur de densifier le dispositif de collecte existant et de réaliser un bilan précis de la collecte sélective au cœur des immeubles. Ces diagnostics ont montré la difficulté de trier en habitat urbain dense et ont orienté la Métropole sur les 2 axes déployés en 2019 : doubler la collecte des emballages ménagers pour permettre de trier plus dans des habitations déjà contraintes, et compléter le dispositif en ajoutant de nouvelles bornes de tri sur l'espace public pour apporter un maillage plus dense dans les endroits les plus compliqués.

Après avoir lancé une zone test dès 2012, la Métropole a construit la montée en puissance du tri auprès de ses habitants en étant lauréate des différents appels à projets de Citeo/Adelphi. On peut d'ores et déjà noter une augmentation de +25 % des tonnages collectés entre 2014 et 2018.





A Manosque, un centre de tri démonstrateur nouvelle génération

Doté de nouveaux équipements innovants, le centre de tri de Manosque est désormais en capacité d'accueillir tous les emballages plastiques et tous les petits emballages en aluminium. Il réceptionne 15 000 tonnes d'emballages ménagers annuels, issus de la collecte des colonnes et des bacs de tri des ménages des deux départements des Alpes du Sud, du Sud-Est du Vaucluse et du Haut Var, et permet aux habitants, grâce à sa modernisation, d'adopter un geste de tri plus simple au quotidien. Ce centre de tri, de nouvelle génération propose également aux enfants comme aux adultes un parcours pédagogique ludique inédit pour tout apprendre sur le recyclage. Citeo a financé ce centre inauguré en novembre 2018 à hauteur de 1,2 millions d'euros.



SYDEVOM 04 : l'opportunité de l'extension des consignes de tri pour optimiser la collecte sélective à l'échelle départementale

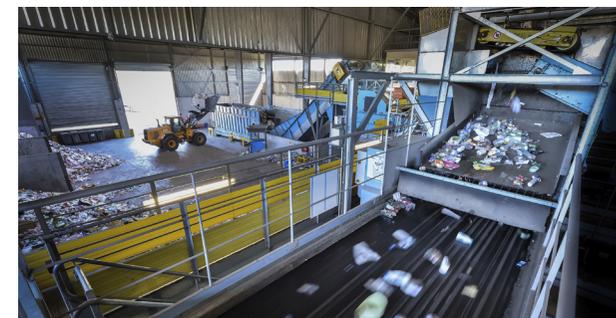
Les Alpes de Haute-Provence et leurs 162 000 habitants font partie des 10 nouveaux départements français qui peuvent trier 100 % de leurs emballages depuis cette année. Cette évolution est rendue possible grâce à la modernisation du centre de tri de Manosque, situé sur le territoire.

Le SYDEVOM 04, qui regroupe 170 communes du département, s'est engagé très en amont dans le projet d'extension des consignes de tri et a profité de cette opportunité pour mobiliser l'ensemble des EPCI du département dans une réflexion plus globale sur l'optimisation de la collecte sélective. Une étude exhaustive a été menée sur chaque territoire afin de trouver pour chacun la meilleure solution technico-économique et environnementale pour la gestion des déchets d'emballages. Ainsi, c'est plus de 400 nouveaux points de tri qui sont déployés sur le département et le geste de tri des habitants qui en est facilité grâce à des points plus nombreux et accessibles. La collecte de proximité prochainement généralisée, permettra également de rationaliser les tournées de collecte et ainsi maîtriser les coûts.



Au Muy, un centre de tri qui se modernise

Une première phase d'expérimentation menée en 2012 auprès de 2 millions d'habitants a permis au centre de tri du Muy d'être retenu comme « installation pilote » grâce aux investissements engagés sur le process de tri. Le procédé Recyfilms, utilisé depuis 2013, permet par exemple d'extraire mécaniquement les nouvelles matières plastiques. Une augmentation de 30 % des tonnages traités a été constatée. Le centre a été reconnu, à ce titre, comme l'un des deux plus performants de France. Lors d'une seconde phase d'expérimentation, PIZZORNO Environnement s'est attaché à développer sa capacité technique à trier et recycler les papiers et les emballages, notamment les plus petits qu'ils soient en plastique ou fibreux. Ce sont aujourd'hui 100 % des collectivités clientes et leurs habitants qui bénéficient des extensions de consignes de tri. Cette concrétisation souligne la volonté de PIZZORNO Environnement de fédérer ses partenaires locaux dans une démarche vertueuse et volontariste pour le tri et le recyclage des déchets ménagers. Citeo a financé la modernisation de ce centre à hauteur de 700 000 euros.





Extension des consignes de tri, harmonisation et regroupement des flux, Dracénie Provence Verdon Agglomération fait le choix de la simplification du geste de tri

En 2015, Dracénie Provence Verdon Agglomération profite de l'opportunité de l'extension des consignes de tri et du plan d'amélioration de la collecte pour engager une importante transformation sur l'ensemble de son territoire. Passage du bac ou du sac au point d'apport volontaire, pose de 545 colonnes emballages, papiers et verre en trois ans, regroupement des flux emballages, papiers, verre, ordures ménagères, campagne de mobilisation par des ambassadeurs du tri, affichage, flyers, autant d'actions qui permettent non seulement à l'agglomération d'harmoniser son dispositif de gestion des déchets mais aussi et surtout de simplifier le geste de tri pour ses administrés en le rendant notamment disponible 7 jours sur 7. Depuis, les performances décollent sur le territoire puisqu'en deux ans, ce sont près de 15 % d'emballages en verre et 10 % d'emballages en plastique, en métal et en carton qui ont été recyclés en plus.

Le Sittomat : une communication exemplaire sur le tri du verre

« Le verre se recycle à 100 % et à l'infini », c'est par ces mots accrocheurs que les élus et équipes du Sittomat ont eu à cœur de mener une action importante pour faire progresser le tri et le recyclage du verre. Ainsi, faisant écho à l'ajout de 227 colonnes de tri du verre sur l'ensemble de l'aire toulonnaise pour permettre de mieux mailler le territoire, c'est un véritable plan de communication 360, que le Sittomat a construit avec notamment la création de mémotris par quartiers, pour permettre une identification plus personnelle des localisations des points de tri, des campagnes d'affichage et une campagne radio rappelant que « tous les emballages en verre se trient et se recyclent à l'infini ! ». Depuis, ce sont plus de 1 000 tonnes de verre en plus par an qui sont recyclées pour une progression de près de 11 % depuis 2015. Et, mieux encore, les effets se font encore ressentir aujourd'hui.





ArcelorMittal

L'ensemble des métaux collectés en Région Sud est recyclé en Région Sud

Second en France, après celui de Dunkerque, le site sidérurgique ArcelorMittal de Fos-sur-Mer a une capacité de production supérieure à 4 millions de tonnes d'acier par an. Cet acier sera transformé pour répondre à la demande de différents marchés : ceux de l'automobile, de la construction, et des aciers de spécialité – avec gamme de 189 nuances d'acier.

Second employeur industriel de la région, ce site emploie 4000 salariés, dont 1500 co-traitants, qui travaillent dans les nombreux métiers qu'offre cette industrie.

Comme tous les sites sidérurgiques, l'aciérie ArcelorMittal de Fos-sur-Mer est une usine de recyclage des métaux collectés, triés afin d'être

réintroduits dans le process de production d'un nouvel acier. Les ferrailles enfournées dans les convertisseurs proviennent de différentes sources, dont celle de la collecte des emballages en acier usagés. Conditionnés en paquets à la sortie du centre de tri, ou en vrac après broyage des mâchefers ferreux, les emballages en acier sont recyclés pour renaître dans un nouveau produit.

Les ferrailles jouent un rôle important dans la production d'acier, et à ce titre, le recyclage est une pratique historique et une évidence pour notre industrie.

Tout d'abord, l'acier est un matériau permanent, qui se recycle à 100 %, sans perdre ses propriétés techniques – et ce, à l'infini quel que soit le nombre de cycles de recyclage. L'acier est donc par essence le matériau de l'économie circulaire. Par ailleurs, le recyclage de l'acier permet de préserver les ressources naturelles, tout en réduisant les émissions de CO₂.



La Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence : un territoire pionnier pour la tarification incitative en Région Sud

Face au constat d'une augmentation croissante des coûts de gestion des déchets, les élus de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence ont décidé en 2016 d'engager une grande mutation sur la collecte des déchets ménagers.

Dans le cadre d'un programme pluriannuel initié en 2016, la collectivité généralise progressivement la collecte en points d'apport volontaire pour tous les flux, en remplacement du porte-à-porte. Elle en profite également pour mettre en place la collecte séparative des bio-déchets. Cette organisation permet aux habitants de trier l'ensemble de leurs déchets à tout moment, sur un site unique, proche et accessible en permanence. Pour la collectivité, cela permet aussi la maîtrise des coûts de fonctionnement, avec des collectes rationalisées en gros volumes.

La communauté de communes souhaite également aller plus loin et instaurer la tarification incitative, afin que chaque usager paie une facture correspondant à sa consommation réelle de déchets. Le suivi est assuré au moyen de badges individuels permettant l'ouverture des conteneurs à ordures ménagères, qui équipent déjà les zones en apport volontaire. **Cette nouvelle organisation, qui concerne aujourd'hui la moitié de la population, porte ses fruits : le tri sélectif a augmenté depuis 2016 de 22 % et dans le même temps les ordures ménagères ont baissé de 27 %.** L'expérience pionnière de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence ouvre la voie de la tarification incitative à la Région Sud.

Économie circulaire et INNOVATION

Les risques environnementaux et sanitaires se multiplient à l'échelle mondiale. Le besoin d'anticipation concerne l'ensemble des acteurs : agir pour prévenir et – a minima – réduire les impacts négatifs (compétitivité, impacts environnementaux, accroissement des inégalités socioéconomiques etc.).

L'innovation est un levier pour transformer les contraintes en opportunités – créant de la valeur pour l'ensemble des acteurs sur les territoires afin de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire.

L'innovation n'est pas synonyme de technologie mais englobe de nombreuses dimensions : elle peut être de produit, de service, organisationnelle, d'usage, ou bien encore sociale. Innover dans l'économie circulaire suppose une approche globale, portant sur l'ensemble de la chaîne de valeur (éco-conception des produits, innovation sur les matériaux, innovation d'usage suivant l'évolution des modes de consommation des citoyens,

innovation dans les systèmes de collecte et de tri, amélioration de la recyclabilité et des débouchés).

L'écosystème de l'innovation dans l'économie circulaire est par essence 'glocal' : tandis que les enjeux de gestion des flux et des ressources sont globaux, l'éco-système s'appuie sur des ressources locales pour se développer. Il offre ainsi des opportunités en termes d'emplois non délocalisables et de dynamisation des territoires – ces derniers étant de véritables laboratoires d'innovation et d'expérimentation.

L'enjeu de Citeo : faire de l'innovation un levier d'accélération de l'économie circulaire.

TÉMOIGNAGE

Carlos de Los Llanos

Directeur scientifique de Citeo

« Parmi les enjeux actuels, la question du plastique retient aujourd'hui toute l'attention. Son taux de recyclage doit passer de 26 % aujourd'hui à 55 % en 2030 selon la nouvelle directive européenne sur les emballages. À la même date, les bouteilles plastiques contiendront 30 % de matériau recyclé. Certains plastiques à usage unique sont désormais interdits, au nom de la lutte contre la pollution des océans. En bref, le matériau plastique va devoir rentrer dans une économie circulaire plus durable et plus respectueuse de l'environnement. Pour cela, et en complément des techniques mécaniques utilisées jusqu'à maintenant, les nouvelles technologies de recyclage chimique constituent une voie prometteuse.

En février 2019, Citeo a rassemblé à Paris 13 entreprises venues du monde entier qui proposent des procédés de dépolymérisation, de dissolution ou de pyrolyse capables de recycler une gamme plus large de déchets plastiques, de transformer les polymères dans leurs composants de base, et de reconstruire ensuite un matériau de qualité équivalente au matériau vierge. Le progrès technique touche également les centres de tri, avec l'arrivée de techniques à base de marqueurs et d'intelligence artificielle qui vont permettre de pousser beaucoup plus loin la reconnaissance et la séparation des matériaux. Les efforts d'éco-conception se poursuivent, ainsi que la recherche de solutions alternatives comme les matériaux biosourcés. Toute la chaîne d'acteurs de l'emballage se mobilise aujourd'hui autour de ces différents axes de R&D. »



TÉMOIGNAGE

Jean HENIN

Président – Pellenc ST



Machines de tri et services, intelligents et connectés pour l'industrie du recyclage.

Pellenc ST travaille en étroite collaboration avec les principaux acteurs de la Filière. Son Centre de Tests est un véritable outil industriel au service de l'éco-conception et des metteurs sur le marché. Il permet d'évaluer les différentes alternatives de tri sur les nouveaux matériaux complexes et de garantir les meilleures performances à travers des équipements polyvalents qui répondent au plus près des besoins du marché.

« Au-delà des technologies de détection, nous préparons l'avenir et continuons nos efforts en terme d'expertise marché et de performance. Nous développons notamment des technologies complémentaires y compris l'intelligence artificielle pour accompagner nos clients et les aider à optimiser leur ligne de tri, les faire gagner en productivité et garantir la qualité des produits triés. »

Enfin, membre actif de La French Fab, Pellenc ST agit pour promouvoir l'industrie française et co-construire l'économie circulaire de demain.



Pellenc ST est lauréat, parmi les 30 projets retenus, des appels à projets de Citeo dans le cadre de sa stratégie de recherche & développement pour un budget total de 7,5 millions d'€.

CITEO
prospective

un temps d'avance
sur l'innovation matériau

Le programme Citeo Prospective a pour ambitions d'anticiper les évolutions et d'identifier les innovations en matière de matériaux et de recyclage, de développer l'éco-conception et la recyclabilité des emballages et des papiers, de conduire des projets de R&D multi-acteurs et de partager informations et résultats de ces actions.

Retrouvez les actualités Citeo Prospective sur:
www.citeo.com/prospective





TÉMOIGNAGE Cécile Sémériva

Directrice Innovation de Citeo

« L'économie circulaire est un vivier d'innovations : des projets à impact environnemental et social positifs, proposant un nouveau modèle économique, se créent chaque jour sur nos territoires.

Il est essentiel d'élargir le champ de l'innovation et d'aller à la rencontre des écosystèmes territoriaux. Connecter les sphères environnementale, sociale et économique est la condition pour accélérer la transition vers l'économie circulaire.

Dans cette optique le dispositif d'innovation de Citeo mène des actions en région pour fédérer les acteurs (porteurs de projet, entreprises, acteurs publics, associations...) autour de problématiques communes et accompagner la recherche et mise en œuvre de solutions circulaires sur les territoires. »



Cliiink, la solution innovante constituée de boîtiers connectés et interactifs installés sur des colonnes à verre.

Booster le recyclage, redonner du pouvoir d'achat et dynamiser le commerce local, c'est la solution Cliiink durable, solidaire et circulaire.

Quel que soit le conteneur de tri, Cliiink se raccorde en 5 minutes. Cette solution innovante dynamise le commerce en centre-ville et redonne du pouvoir d'achat.

Il suffit de connecter Cliiink au conteneur de tri pour caractériser l'emballage déposé et valoriser le geste écoresponsable grâce à l'application mobile ou la carte sans contact. Le système indique également en temps réel, le niveau de remplissage et les erreurs de tri.

Basée à Aix-en-Provence et accompagnée par Citeo à son démarrage, cette start-up est présente sur plusieurs collectivités de la région comme le Pays de Grasse ou Terre de Provence, déploie désormais son dispositif sur plusieurs collectivités françaises et confirme un nouveau modèle économique pour le recyclage du verre.



Circular Challenge, le dispositif de détection et d'accélération de l'innovation de Citeo



Circular Challenge est un dispositif de détection et d'accélération des solutions innovantes dans l'économie circulaire. Créé en 2016, le concours, porté par Citeo, s'adresse aux entrepreneurs innovants dont les projets ont le potentiel de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux du XXI^e siècle et d'être des vecteurs de la 'circularisation' de l'économie. Le dispositif est au service de Citeo et de l'ensemble de ses parties prenantes, à la recherche de solutions concrètes.

L'ambition de Circular Challenge se décline en trois volets :

- ⇒ Détecter les innovations potentiellement disruptives sur l'ensemble de la chaîne de valeur ;
- ⇒ Consolider les solutions les plus prometteuses en les accompagnant sur leurs problématiques 'early development' ;
- ⇒ Accélérer leur adoption par l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

Depuis 2016, Circular Challenge a sourcé plus de 500 projets en France et à l'international. Plus de 15 projets ont été accompagnés, des levées de fonds ont été opérées et des accords commerciaux signés.

Les startups détectées en 2018 s'attaquent à différentes problématiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie circulaire et s'inscrivent dans les tendances sociétales actuelles: nouveaux matériaux, digitalisation de l'industrie de la collecte, innovations d'usage autour des problématiques hors foyer et de la consommation nomade, technologies de recyclage chimique, lutte contre les déchets sauvages et les déchets marins, sensibilisation & mobilisation des citoyens, innovations sociales couplées à des innovations environnementales.

risingSUD

Agence de développement économique de
la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



RisingSUD est l'agence de développement économique et d'innovation de la Région Sud. Elle est le « Bras armé » de la Région sur les 8 filières d'excellence portées par les Opérations d'Intérêt Régional (OIR). L'agence a pour missions : accélérer la croissance des entreprises, développer les entreprises à l'international, déployer les Opérations d'Intérêt Régional, investir en Région Sud. RisingSUD mobilise son expertise et place l'innovation au cœur de son action au service du développement et de la transformation des filières. Elle affirme son leadership par une coordination des acteurs de l'écosystème. Elle joue le rôle de passerelle entre décideurs et apporte une valeur ajoutée, gage de réussite.

CITEO PROPOSE

- ⇒ de développer des partenariats incubateurs, tiers-lieux, pôles de compétitivité, universités, écoles d'ingénieurs, associations etc.
- ⇒ d'identifier les projets répondant aux problématiques environnementales et sociétales de l'économie circulaire, leur donner de la visibilité et des opportunités de croissance en s'appuyant sur les parties prenantes de Citeo ;
- ⇒ d'organiser un BarCamp de l'innovation rassemblant l'ensemble des acteurs autour des problématiques spécifiques d'innovation dans l'économie circulaire en Région Sud.



Double collecte sur la Croisette

Cannes, smart city du tri

Les poubelles de rues de demain sont à Cannes. L'agglomération Cannes Pays de Lérins a mis en place des poubelles de rue qui ont de nombreux avantages :

- ⇒ Compactrices, elles doivent être vidées 5 fois moins souvent ;
- ⇒ Solaires, elles sont économes en énergie ;
- ⇒ Connectées, elles préviennent quand elles sont pleines
- ⇒ Hygiéniques et Pratiques, elles sont équipées d'une pédale pour ouvrir la poubelle .

Boitier Uzer, Oui au tri solidaire



Citeo va tester sur une vingtaine de bornes de la Métropole Nice Côte d'Azur dédiées aux emballages le boîtier proposé par UZER, une société spécialisée dans les solutions digitales d'aide à la consommation responsable. En scannant le code barre de ses emballages, l'habitant vérifie qu'il a le bon geste de tri, mesure l'impact environnemental du recyclage et contribue au financement de repas pour les Restos du Cœur. Ce test unique en France veut vérifier si le geste solidaire est un facteur de motivation pour le trieur.



Terre de Provence, la robotisation de la collecte

La communauté d'agglomération Terre de Provence fait depuis 2018 le pari de l'innovation : en supprimant les sacs jaunes et autres bacs au profit d'un dispositif, 100 % collecte de proximité en collecte robotisée (système Easy®), la collectivité a divisé ses coûts de collecte par 3 ! Et en étant au plus proche des habitants (1 point pour 150 habitants) en consignes papier-carton/plastiques -métaux et verre, les performances sont remarquables : +32 % de verre et +72 % d'emballages collectés en seulement 6 mois.



Installé à Aix-en-Provence, Thecamp est un lieu où des talents du monde entier se forment, s'inspirent, et s'entraînent afin de développer des solutions pour un futur enthousiasmant et optimiste. Pour changer les choses concrètement dans des secteurs comme l'alimentation, la mobilité, l'énergie, mais aussi le futur du travail ou l'intelligence artificielle, Thecamp permet aux individus et organisations de se former et accompagne les enjeux de transformation (Formation et facilitation) ; accueille et crée des conférences, meet ups, hackathons... (Événements) ; mène des actions de terrain liées à la création collaborative, l'expérimentation, l'accélération de l'innovation, la jeunesse ou encore l'intérêt général (Projets). Chaque année, des projets s'inspirant des objectifs de développement de l'ONU sont choisis pour être portés par Waves – programme qui a pour mission de fédérer des communautés et de mobiliser des énergies qui partagent un même objectif en vue de résoudre un challenge d'intérêt général. En 2018, Waves a œuvré contre la pollution plastique dans les océans et imaginé des futurs radicaux de la mobilité de demain. En 2019, Thecamp a pour objectif d'accompagner des organisations dans la réduction de l'empreinte plastique. L'objectif est d'être en capacité à l'horizon des JO 2024, et selon les Objectifs de développement durable 2030 de l'ONU, de déployer des expérimentations pour que le territoire (Région Sud) soit identifié comme rejetant zéro déchet dans la mer.

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur initie « La méditerranée du futur »



Pour répondre aux enjeux de la pollution de la Méditerranée, la Région et ses partenaires ont lancé un challenge « Zéro déchet Plastique en Méditerranée à l'horizon 2030 », dont les lauréats 2019 sont :



« MycoConcept est un projet à vocation sociale et écologique. Grâce aux déchets agricoles collectés localement et à la partie végétative filamenteuse des champignons, appelé mycélium, nous développons des matériaux entièrement compostables constituant une alternative aux produits pétrochimiques traditionnellement utilisés pour le packaging et les matériaux de construction. Notre objectif : utiliser au maximum les ressources du territoire et travailler avec ses acteurs afin de créer dans la région Marseillaise une économie locale, circulaire, avec un faible impact environnemental. »



« En septembre 2016, la société IADYS développe et fabrique des solutions innovantes dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la robotique au service de l'environnement. Elle propose une solution robotisée pour collecter les déchets au plus proche de leur source d'émission avant que ceux-ci ne se dispersent en mer : le Jellyfishbot. C'est un petit robot qui récupère les pollutions en surface, capable de se faufiler dans les moindres recoins où se concentrent les déchets. De faibles coûts et d'une autonomie entre 6 et 8 heures, il est efficace (1 000 m²/h), facile à manipuler, électrique et silencieux. »

Med'Innovant un concours au service de l'innovation urbaine

Le concours Med'Innovant, organisé par Euroméditerranée, vise à repérer et accompagner des porteurs de projets (start-up, TPE, PME) qui développent des solutions innovantes pour la ville durable méditerranéenne. Ce concours associe également des partenaires industriels qui accompagnent Euroméditerranée dans sa démarche d'open innovation et qui souhaitent aller à la rencontre d'entreprises innovantes. En 2014 Lemon Tri a été lauréat de ce concours pour un projet de rétribution du geste de tri soutenu par Citeo. Aujourd'hui avec sa filiale d'insertion Lemon Aide, ils développent un Pôle de l'Économie Circulaire et Inclusive visant à conjuguer de nouvelles solutions de tri et de réinsertion par l'emploi.

Euroméditerranée : inventer la ville méditerranéenne durable et accessible à tous.

480 hectares en devenir : 40 000 nouveaux habitants, 37 000 nouveaux à Marseille ! Derrière ces chiffres impressionnants se cache la démarche très novatrice de l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée : penser les usages du quotidien, inventer et construire la ville méditerranéenne et durable pour tous. On trouve ainsi des logements, commerces et bureaux bio climatiques, chauffés et climatisés grâce à l'eau de mer, des jardins partagés, et même une conciergerie qui informe sur le tri des emballages. L'aménageur et Citeo se sont naturellement associés pour nourrir cette ambition sur le tri des emballages, au travers d'une convention de partenariat pour la préfiguration d'une collecte sélective performante pour le futur éco-quartier « Les Fabriques ». Ce nouveau quartier de 14 hectares prévoit un aménagement des logements, bureaux, commerces et voiries pour faciliter le tri et le compostage et assurer une information de proximité à tous les usagers, habitants comme professionnels.

EMUL un laboratoire d'innovation pour l'écocité

Labellisée ÉcoCité en 2009, l'opération menée par Euroméditerranée a pour ambition de bâtir un modèle urbain raisonné et adapté au climat méditerranéen. Ce modèle a vocation à rayonner sur l'arc métropolitain et se transposer sur les rives de la Méditerranée. C'est pour répondre aux défis de l'ÉcoCité, qu'Euroméditerranée Urban Lab (EMUL) a été créé. Sa vocation est de structurer une démarche d'open innovation sur huit thèmes de la ville durable méditerranéenne : l'habitat, la mobilité, l'énergie, la gestion des déchets... Les solutions développées seront ensuite traduites dans des actions territorialisées (de type démonstrateurs) ou transversales. L'open innovation repose sur le partage et la création de synergies entre les acteurs. La démarche EMUL réunit donc autour de l'EPAEM des groupes industriels qui développent des solutions innovantes. La démarche EMUL a été désignée le jeudi 15 juin 2017 lauréate du second appel à projet « Démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable » (DIVD) des ministères en charge de l'environnement et de l'habitat. Cet appel à projets vise à récompenser des acteurs privés et para-publics, de métiers et de tailles très divers, qui se réunissent en consortium et inventent de nouveaux modèles contribuant à la ville durable.

Lemon Tri et Lemon Aide deux start-up au service de l'innovation sociale sur le périmètre d'Euromed



Début 2018, Lemon Tri et sa filiale, l'entreprise d'insertion Lemon Aide, se sont installées dans le Nord de Marseille. Lauréates du concours Med'Innovant en 2014, les deux structures se sont démarquées par leur approche ludique, incitative et solidaire du tri. Elles proposent un service complet de gestion des déchets recyclables, assurant la collecte et la traçabilité des matières tout en favorisant l'accès au marché du travail de publics éloignés de l'emploi. Lemon Tri et Lemon Aide contribuent depuis leur arrivée à fédérer autour de leurs activités de recyclage inclusif des structures partageant les mêmes valeurs sociales et environnementales au sein d'un Pôle dédié à l'économie circulaire et inclusive.



Les référents Citeo Sud-Est

TÉMOIGNAGE

Christine LEUTHY-MOLINA

Directrice Régionale

christine.leuthymolina@citeo.com



« L'économie circulaire conjugue la performance environnementale avec la performance économique. Pour la toucher du doigt, la comprendre, voir ses bénéfices, il faut regarder les réussites sur le terrain, les réussites économiques d'entreprises, les innovations dans la région, les bonnes pratiques de collectivités, les actions qui sont positives pour l'économie et l'environnement... »

Chez Citeo nos missions sont d'optimiser les ressources et matières premières, de développer des valeurs : sociétales, économiques et écologiques ; d'innover sur les filières de recyclage et l'éco-conception des produits d'emballage ; et de créer des synergies entre les acteurs.

C'est dans les territoires que l'économie circulaire prend tout son sens et s'exprime concrètement. C'est l'objectif des ateliers que nous organisons partout en France, et dans la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous avons pour ambition de soutenir les dynamiques territoriales innovantes et rassembler tous les acteurs qui en sont à l'initiative : collectivités, entreprises, monde de l'enseignement et de la recherche, associations, citoyens... »



Eddy LOHEAC

Assistant de Direction

eddy.loheac@citeo.com



Cynthia LOOS

Responsable Communication

cynthia.loos@citeo.com



Thomas SPANJAARD

Responsable des Opérations

Département(s) : 13

thomas.spanjaard@citeo.com



Julien LOUBET

Responsable des Opérations

Département(s) : 83

julien.loubetloche@citeo.com



Bastien WIBAUX

Responsable des Opérations

Département(s) : 06 / Corse

bastien.wibaux@citeo.com



Delphine TASCONE

Responsable des Opérations

Département(s) : 04 / 05 / 84

delphine.tascone@citeo.com

Les référents Citeo

ATELIER ÉCO-CONCEPTION



Vincent Colard
Ingénieur éco-conception
vincent.colard@citeo.com



Claire Pelletier
Ingénieure éco-conception
claire.pelletier@citeo.com

ATELIER INNOVATION



Cécile Semeriva
Directrice Innovation
cecile.semeriva@citeo.com



Anne-Sophie Michel
Chef de projet Innovation
annesophie.michel@citeo.com

ADEME

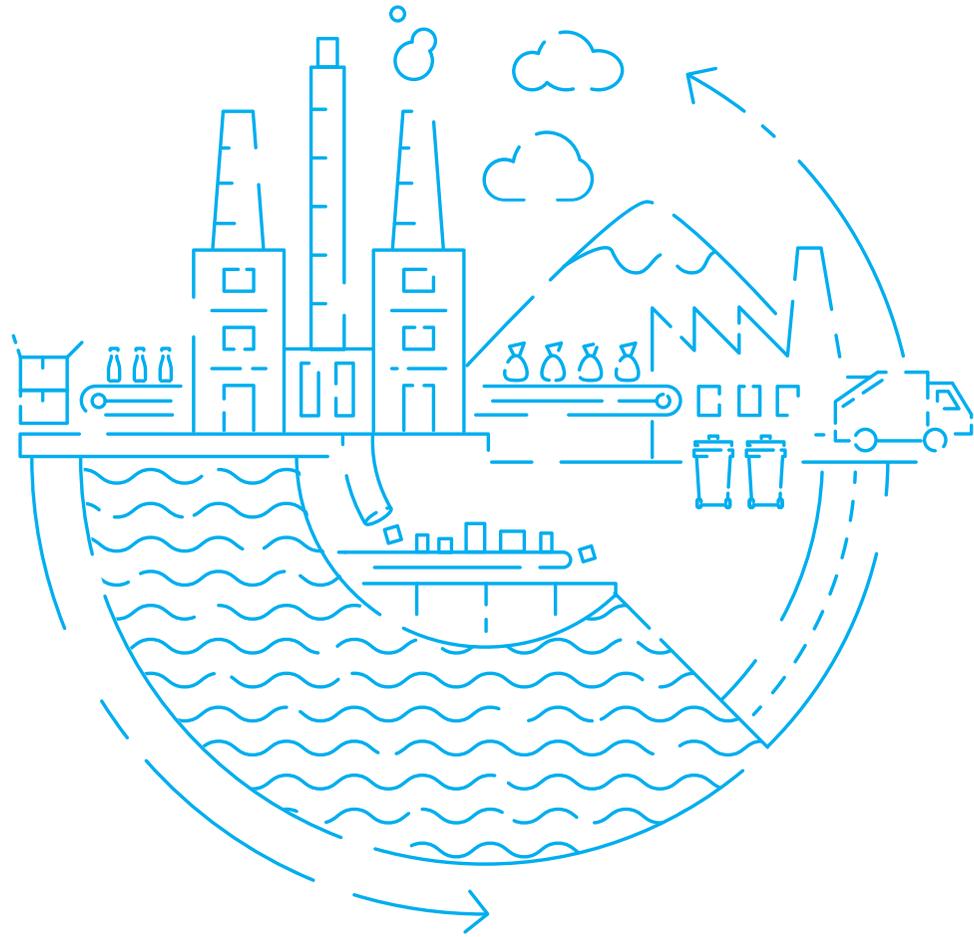


Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Agence de développement économique de
la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur







CITEO

50, boulevard Haussmann - 75009 Paris
T. 01 81 69 06 00 - www.citeo.com - clients.papiers@citeo.com



Tous les papiers se trient et se recyclent,
ce document aussi !